

N°418

du 05
Août
2011



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LES AFRICAINS VICTIMES DU CONFLIT LIBYEN

Dans un important rapport diffusé intitulé "De la fuite à la déshérence : Les victimes négligées du conflit en Libye", Médecins Sans Frontières met l'accent sur la situation dramatique des travailleurs africains qui cherchent à quitter la Libye.

Plus de 600 000 migrants ont franchi les frontières libyennes depuis le début de la guerre. Si beaucoup d'entre eux ont déjà été rapatriés dans leur pays d'origine, des milliers sont toujours bloqués et continuent d'arriver dans des centres de transit en Tunisie, Egypte, Italie ou Niger.

Dans le camp de Choucha en Tunisie, quelque 4 000 personnes, originaires d'Afrique sub-saharienne pour la plupart, ne peuvent être rapatriées, essentiellement du fait d'une situation dangereuse dans leur pays d'origine. Par ailleurs, 17 000 personnes sont arrivées sur les côtes italiennes depuis le début du conflit, au péril de leur vie sur des embarcations de fortune surchargées, tentant le tout pour le tout pour fuir la guerre. Les migrants africains sont contraints de quitter le pays à bord d'embarcations de fortune dont certaines sombrent avant d'atteindre les côtes européennes.

Ainsi, un bateau transportant plus de 600 personnes, parti de Libye pour l'Italie a disparu et aurait fait naufrage le 6 mai à l'aube au large des côtes de Tripoli. Le dernier d'une série de drames impliquant des bateaux surchargés de migrants rêvant d'un avenir meilleur en Europe.

Avant le conflit en Libye, les autorités libyennes empêchaient le départ de ces migrants vers l'Europe.

Aujourd'hui, il n'y a plus de règles et chacun cherche à tirer le plus grand bénéfice de la situation en organisant ces dangereux voyages clandestins.

L'union africaine doit prendre à bras le corps le problème du sauvetage des Africains bloqués en Libye. C'est une mission humanitaire essentielle.

Sur les traces des infrastructures routières

- La défaillante Yamen n'ira pas jusqu'à la Colombe de la Paix

- La reconstruction de Lomé-Vogan et Tsévié-Tabligbo entamée avant fin 2011

Pour avoir opté pour
une nouvelle patrie

**Soixante quatorze
citoyens perdent
la nationalité
togolaise**



Tchamdja Andjo, Ministre des Travaux Publics

Pour éviter la dégradation
des nouvelles routes

**Halte aux actes
des marcheurs
professionnels
et Cie !**

**EPU / L'évolution des droits humains vue par le pouvoir de Lomé
(3ème partie)**

**Seulement 11,73% de la
population rurale disposent
de latrines en 2010**

Un nouveau plan de numérotation téléphonique le 7 août

**Le Togo passe
à 100 millions de
numéros à 8 chiffres**

Repères

La FAO aide les agriculteurs togolais

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a fait don le mardi 2 août à Lomé, d'équipements informatiques et de matériel roulant au ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche. D'une valeur de 77.094.698 FCFA, ce don est composé entre autres, des accessoires informatiques, de 17 motos Yamaha tout terrains et d'un groupe électrogène. Ces équipements serviront à renforcer les capacités opérationnelles des directions des semences et des statistiques agricoles puis aideront dans la mise en oeuvre des projets "Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage" (RNAE) et "Appui à la production semencière au Togo". En remettant ces matériels, la représentante de la FAO au Togo par intérim, Mme Daoulé Diallo-Ba a indiqué que cet appui technique permettra au gouvernement de mener à bien les travaux préparatoires du RNAT pour parvenir à assurer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables. Le directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Konlani Kombaté a, pour sa part, réitéré sa gratitude à la représentation de la FAO au Togo pour sa mobilisation permanente dans la recherche des partenaires techniques et financiers pour le Togo. Pour lui, le pilotage de toutes les actions dans le secteur agricole doit reposer sur une approche scientifique caractérisée par la production et la gestion d'informations fiables. C'est dans cette optique, selon lui, que le Togo a souscrit à la réalisation de son Quatrième Recensement National de l'Agriculture (QRNA) afin de mettre à la disposition du gouvernement et des partenaires des données fiables pour répondre aux besoins de planification et d'évaluation des projets de développement.

51,3% de la population et pourtant lésées

La journée mondiale de la femme africaine célébrée le 31 juillet sur le continent africain a été observée le mardi 2 août à Lomé. Cette manifestation organisée par le ministère de la Promotion de la Femme est placée cette année sous le thème "Egalité des sexes et responsabilisation des femmes: Une approche consultative ascendante de la hiérarchie". Elle a rassemblé des femmes des secteurs public et privé, des commerçantes, des artisanes, des paysannes ainsi que les juristes et chefs traditionnels. La rencontre vise à rétablir les femmes dans leurs droits successoraux. A cet effet, les participantes ont débattu des difficultés qu'elles éprouvent dans le domaine de l'accès à la terre et les voies de recours pour se rendre justice. Selon les témoignages recueillis auprès des femmes, de la société et des chefs traditionnels, une femme qui hérite de la terre quittera la famille parentale pour s'unir par le lien du mariage à une autre famille qui bénéficiera gratuitement de cette terre, c'est pourquoi elle est ignorée dans le partage de l'héritage. Selon la ministre de la Promotion de la Femme, Henriette Olivia Amedjogbé-Kouevi les femmes togolaises sont estimées à 51,3% de la population totale et constituent des forces potentielles. Elles sont présentes dans tous les secteurs du développement tels que le commerce 68%; l'artisanat 54%, la transformation des biens de consommation 43% et l'agriculture 56,4% d'où la nécessité impérieuse de régler convenablement l'équité d'accès à la terre pour permettre à celles-ci de travailler et sortir de la misère.

M.A./ATOP

Spectacle

Gnim Atakpama refuse les silences de l'Afrique

"Encres indélébiles" est le titre du spectacle de conte que l'écrivain et conteur Gnim Atakpama portera sur la scène du Centre Mytro Nunya demain samedi à 19 heures. Il s'agit d'un "spectacle inclassable sur les silences de l'Afrique, entre le chant et la parole", dit l'auteur. L'auteur est parti des situations de vie pour créer un spectacle mangé à la sauce du slam et de la guitare acoustique. Voici le résumé : "Ils ne s'aimaient pas tous mais tous témoignaient un attachement sans faille à Yayi, la grand-mère. Aussi, quand ils ont appris son décès, ils ont accouru des quatre coins du monde pour lui rendre hommage. Il y a l'intello-slameur, il y a aussi le musicien, un jeune futé qui survit en exploitant les diverses contradictions de son pays et d'autres. Ils sont des frères. Enfin, il y a Fati, petite sœur des

jumeaux. Sera-t-elle à la hauteur? Parviendra-t-elle à dire les silences de l'Afrique? Peut-être choisira-t-elle, comme des milliers de femmes en Afrique et dans le monde, de tuer les violences qu'elle a subies par le silence...



Encres indélébiles, un spectacle inclassable sur les silences de l'Afrique, entre le chant et la parole avec Fati Yakanou-Fousséni, Eustache K'mouna, Momo et Gnim Atakpama

Littérature/politique

L'écrivain en exil Ma Jian s'est vu refuser l'entrée en Chine

L'auteur chinois Ma Jian n'a pu pénétrer sur le territoire de son pays d'origine samedi. Il dénonce un climat politique de plus en plus dur qui rappelle la Révolution Culturelle. Ma Jian, l'un des écrivains chinois vivants les plus illustres, n'a pu traverser la frontière qui sépare des autres provinces chinoises la région administrative spéciale de Hong Kong, où il avait visité la Foire du Livre. Bien qu'il ait quitté la République populaire en 1986, peu avant que son livre, La mendiant de Shigatze (1987), soit dénoncé par les autorités, il était retourné des centaines de fois sur le sol de son pays. Il s'était alors installé à Hong Kong avant de s'exiler à Londres, lors du rattachement du port à la Chine en 1997, et de devenir citoyen britannique. Il ne s'est pas vu communiquer les raisons de ce refus et ignore quand il sera autorisé séjourner à nouveau dans l'empire du Milieu. " Pouvoir retourner librement en Chine est vital tant pour moi que pour mon écriture, se désespère-t-il, donc me voir refuser



le passage a provoqué en moi beaucoup d'inquiétude et de souffrance. " Cet homme de cinquante-huit ans estime en effet que la situation s'est dégradée depuis le déroulement des Jeux Olympiques à Pékin en 2008. Le gouvernement s'est rendu compte qu'il pouvait étouffer les mouvements de contestation sans perdre la bienveillance de la communauté internationale, analyse l'auteur de Beijing Coma (2008). Il savait la police omniprésente lors de ses voyages antérieurs dans le pays du Milieu, mais tant qu'il ne cherchait pas à entrer en contact avec des opposants, ses déplacements étaient tolérés.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récapitulé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Festival

FESCONTE se met en scène du 5 au 15 août

La septième édition du 1er Festival International de Conte du Togo commence ce vendredi par des ateliers de conte et de jeux traditionnels animés par Mario Attidokpo et d'autres formateurs. La formation aura lieu du 05 au 09 août.

Des spectacles sont prévus au CHR de Tsévié, à l'Auberge GINA à Tsévié, à Kodzo, Gabtopé et Gati dans la Préfecture du Zio. Il y en aura également près du très attractif Lac Togo pour les enfants de l'orphelinat de King Mensah et Agbodrafo.

FESCONTE est quelque peu itinérant. Des spectacles auront également lieu au pied de la grande cascade d'Aklowa dans la Préfecture de Wawa. Une partie se déroulera également au Bénin, à l'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes (IDEE) à Ouidah au Bénin avec la bénédiction du Professeur émérite AGUESSY Honorat Joseph Marie, Fondateur et Directeur de l'IDEE et Président de l'Association Mondiale du Panafricanisme.

Plusieurs participants de France, du Togo et du Bénin comptent parmi les festivaliers. On note notamment la présence de Casimir Dom-Dom (Bénin), Mary Lucken-Babel (Suisse/France), Halima Hamdane (Maroc), Mario Attidokpo (Togo), Adjo Agbetogon (Togo), Fabrice Dossah (Togo),



Mario Attidokpo

le Groupe de Conte Traditionnel de Kodzo (Togo), le Groupe de Conte Traditionnel de Gati (Togo), Les conteuses et conteurs de LILIGODO, l'Ensemble Culturel LES GRIOTS NOIRS DU TOGO. Le choix de la période et des lieux des soirées de conte n'est pas le fruit d'un hasard. En effet, le moment choisi est la période de fêtes traditionnelles par excellence au Togo. Les conteuses, conteurs, directrices et directeurs de festival de conte et les journalistes des médias invités auront le grand plaisir de découvrir les richesses culturelles et culturelles du Togo et plus particulièrement, vivront en live la Fête du haricot AYIZAN à Tsévié.

Cinéma

La Taupe de John Le Carré adaptée à la Mostra

En septembre prochain, l'adaptation cinématographique du chef-d'oeuvre de John Le Carré, La Taupe (Tinker, Tailor, Soldier, Spy en version originale), sera l'un des films vedettes de la 68e édition de la Mostra de Venise. En 1979, ce roman prenant pour cadre la Guerre froide avait déjà fait l'objet d'une adaptation en sept épisodes d'une heure par la BBC. L'interprétation subtile du rôle de George Smiley, espion retraité et parfait archétype de l'anti James Bond, avait alors valu à l'acteur Alec Guinness le British Academy Award du meilleur acteur de télévision. Dans la nouvelle version de Tomas Alfredson (réalisateur, en 2009, du puissant film fantastique Morse), le rôle sera repris par le célèbre Gary Oldman. "C'est un rôle merveilleux", a déclaré la vedette de Sid et Nancy et du Dracula de Coppola. "George est un officier de renseignement [...] qui possède aussi un solide sens moral, une véritable boussole morale, bien qu'il reconnaisse la part sombre, laide ou contraire à l'éthique de ce qu'il entreprend. Il y a également une part de mélancolie et de tristesse chez George. Ce n'est pas un hasard s'il

porte le nom de Smiley." Selon le quotidien britannique The Telegraph, les lecteurs qui connaîtraient Smiley à travers les cinq romans de Le Carré ou via les feuilletons de BBC, découvriront un homme plus froid et un brin plus cruel. Et assez différent physiquement de l'homme ventripotent, petit et peu attrayant décrit par Le Carré. Mais "l'éthique et les goûts ont changé, a déclaré l'auteur lui-même. Je m'étais reconnu dans le jeu d'Alec mais c'est encore le cas avec Gary, quoique dans un tout autre sens. Je ne lui ai parlé qu'à quelques reprises et nous ne sommes donc pas liés comme j'ai pu l'être un temps avec Guinness mais on sent qu'Oldman est un comédien qui exerce un contrôle véritablement extraordinaire sur lui. La plus grande différence entre cette incarnation et les précédentes est que celle-ci fait ressentir davantage la douleur du personnage. Vous partagez le danger de la vie, le danger d'être Smiley... de façon beaucoup plus aiguë. Gary est un Smiley beaucoup plus complexe que ceux que vous avez connus auparavant."

Repères

Le CTSO-FIJ en réunion à Lomé

Une réunion du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Fonds d'Insertion des Jeunes (CTSO-FIJ) se tient du 1er au 5 août à Lomé.

Elle est organisée par la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFJES) et vise à améliorer la situation socio-économique des jeunes des pays du sud. Au cours des travaux, les experts du comité vont procéder à la sélection des meilleurs projets parmi les 188 dossiers présélectionnés, étudier les rapports des coordonnateurs nationaux du FIJ et formuler quelques recommandations relatives au fonctionnement du programme. La ministre du Développement à la base, Victoire Tomegah Dogbé a indiqué que depuis sa création en 1994, le FIJ constitue un outil efficace dans la lutte contre la pauvreté et le chômage de la jeunesse. Elle a exhorté les experts en charge les dossiers de juger les projets des jeunes avec indulgence, car "Aucune oeuvre humaine n'est jamais parfaite", a-t-elle signifié. Pour le secrétaire général de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFJES), Yousouf Fall, le FIJ contribue de façon significative à améliorer les conditions d'existence des jeunes et de leur famille et, par conséquent, constitue un outil efficace dans la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes. En marge de cette assemblée, dix jeunes formés en entrepreneuriat à Notsé, ont reçu un chèque de 500.000F CFA chacun, offert par l'Etat togolais et 4 autres ont bénéficié chacun d'un chèque de 600.000F CFA, de la part de la CONFJES pour démarrer leurs activités.

Respect de l'éthique et de la déontologie

Les organisations professionnelles de presse ont fait le point des démarches entreprises auprès des différentes instances du pays, le mardi 2 août à Lomé, suite au supposé complot visant à porter atteinte à la vie de certains journalistes de "SOS Journalistes en danger".

Cette conférence de presse a permis à l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT), au Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et à l'Observatoire Togo des Médias (OTM) d'inviter les professionnels des médias au respect de l'éthique et de la déontologie dans l'exercice de la profession pour une presse libre et responsable. Dans une déclaration conjointe lue par le secrétaire général de l'UJIT, Crédo Tetteh, les trois organisations ont indiqué que des négociations ont été entreprises dès qu'ils ont appris par voie de presse que "certains confrères membres de SOS journalistes en danger feraient l'objet de complots". Cette alerte a amené les organisations à échanger avec les responsables des différentes structures, notamment, les ministères de la Sécurité, de la Communication, des Droits de l'Homme ainsi que la Haute Autorité de l'Audio Visuelle et de la Communication (HAAC), la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et le directeur de la Communication de la présidence de la République. Au cours des discussions, les autorités les ont rassuré que des dispositions sont prises pour assurer la sécurité des journalistes et montré "leur disponibilité afin qu'un tel plan, si réellement, il en existe, ne soit pas exécuté", a relevé M. Tetteh. Le président du CONAPP, Jacques Djakouti et celui de l'OTM, Augustin Sizing se sont réjouis de l'ouverture d'un dossier autour de cette affaire par la CNDH et demandé aux autorités de s'investir dans la manifestation de la vérité.

M.A./ATOP

Sur les traces des infrastructures routières

- La défaillante Yamen n'ira pas jusqu'à la Colombe de la Paix - La reconstruction de Lomé-Vogan et Tsévié-Tabligbo entamée avant fin 2011

Sylvestre D.

C'est la nouveauté d'une discussion à bâtons rompus, hier à Lomé, avec le ministre des Travaux publics, Andjo Tchamdja. Après le saupoudrage qui a duré juste le temps de quelques jours de circulation, beaucoup d'usagers se demandent à quand une bonne voie entre le pont du Canal lagunaire et la Colombe de la Paix, c'est-à-dire le prolongement de Maman N'danida. Cette portion de route devrait déjà connaître ses premiers coups de pioche, si seulement l'entreprise pressentie était un peu plus rassurante. « Nous risquons d'attendre encore deux ans, et peut-être plus, s'il faut lui demander de poursuivre jusqu'à la Colombe », confie tout de go le ministre des TP. En fait, il était initialement prévu que la société Yamen prolonge sa prestation jusqu'à la Colombe...pour un ouvrage réalisé en un seul temps par la même entreprise. Mais, avec toutes les peines étalées pour achever les 950 mètres de la rue Maman N'danida Nord (entre le Rond point Déckon et le pont du Canal lagunaire vers Colombe de la paix), l'Autorité a juste décidé de ne pas prolonger les récriminations. Yamen ne reconstruira pas le reste de la voie. Le choix est fait de confier le marché à une autre entreprise, avec la précision qu'il faudra élargir la voie (2x2 voies par exemple). Tout naturellement, à vue d'œil, deux ou trois maisons qui occupent illégalement l'emprise vont devoir libérer l'espace.

L'entreprise béninoise aura marqué négativement les autorités du ministère. Yamen a dû écopé, en janvier, d'un avertissement pour avoir fait 23,5% en 2 mois contre un délai contractuel de 3 mois. Chemin faisant, dans sa lenteur, elle a déchargé toute la responsabilité sur la Togolaise des Eaux (TdE), affirmant être contrainte de dévier les caniveaux ou de les rétrécir. « A chaque fois qu'on tombe sur des installations de la CEET ou de Togo Telecom, le problème est vite réglé. Mais la TdE dit qu'on n'a pas le droit de toucher à ses canalisations, et c'est cela qui fait traîner les travaux depuis. La TdE nous crée des problèmes », expliquait à L'UNION Tetteh Abbey, technicien et chef chantier assainissement à Yamen. Heureusement, c'est un récent souvenir ! Sa dernière mise en demeure a trait à la réhabilitation et au renforcement de Kpalimé-Atakpamé (entrée village Adagali) sur 22 km. Prévus pour huit mois, les travaux dureraient, en mai dernier, 16,5 mois (soit plus du double) avec 67% de progression. Ici, l'entreprise a dû faire courir l'Autorité : le préfinancement conclu au départ a été remplacé par un devoir de



Tchamdja Andjo, Ministre des Travaux Publics

financement de l'Etat togolais.

La seconde information de taille réside dans le lancement imminent des travaux de reconstruction totale des voies Lomé-Vogan et Tsévié-Tabligbo. Avant la fin de l'année, précise le ministre Andjo Tchamdja. Tout se fera sur la base des préfinancements déjà jugés « acceptables ». Autrement, c'est l'entreprise qui va réhabiliter la voie qui finance les travaux et se faire rembourser après. « Et si les discussions se concluent d'ici un mois, on va arrêter les points à temps (...) Les réparations ne servent plus à rien », avance le membre de l'Exécutif. Ajuste titre, car il ne faut pas continuer à injecter des millions de francs Cfa pour boucher les trous sur des routes totalement amorties. Sur Tsévié-Tabligbo, les ponts vont être refaits et élargis pour laisser plus de place aux eaux fluviales. Sur Lomé-Vogan, un bien large

pont sera érigé sur le Zio pour supporter tout débordement du lit du fleuve. Il faut rappeler que, suivant un appel d'offres qui court actuellement, des grosses réparations sont prévues sur les routes transversales Lomé-Vogan (entre le stade de Kégué et Djagblé, 11 km) et Sokodé-Bassar (Sokodé-Fleuve Mô, 15 km, et Bougabou-Bassar, 10 km). Parallèlement, Tsévié-Kévé est aussi à retaper, et Atakpamé-Kara vers le début 2012 pour la raison économique de la Nationale 1, une reconstruction durable est prévue pour Tandjoaré-Cinkassé, Dapaong-Mandouri, Témédja-Badou, etc. Sans oublier Kpalimé-Atakpamé qui a déjà bénéficié de l'accord des bailleurs de fonds arabes à hauteur de 28,35 milliards de francs Cfa, sur les 30 milliards, pour les 80 km restants. A en croire M. Andjo, il s'agit là de toucher aussi à la troisième priorité

fixée par le gouvernement. « Il y a beaucoup à faire, on ne peut pas tout construire en même temps. C'est pourquoi, après des rues de la capitale qui est la vitrine, on est allé sur la Nationale 1. Maintenant, nous lançons les transversales. Nous avons choisi de faire un peu au niveau de chaque priorité ».

Comme la roue qui tourne, le gouvernement revient dans la capitale et lance des rues dans la voirie urbaine de Lomé. A l'instar de la Rue des Nîmes (0,8 km), Avenue Duisburg (2 km), Avenue des Nations Unies, Marina et Adamé, Rue de la Clinique Aéroport, Rue Aklakou (250 m), Avenue de l'OUA et place de l'Indépendance (200 m), Avenue de l'Hôtel de la Mairie (100 m), Avenue de la CEDEAO (250 m), Avenue François Mitterrand (900 m), Avenue L.S. Senghor (800 m), Avenue Gal Pampidou (900 m), voie désenclavant le quartier Gblenkomé (0,8 km), Rue de la Kozah (300 m), Rue de l'Hôpital (1,2 km), GTA-Atikoumé (3 km), Colombe de la Paix-Togo 2000 (5,8 km). Pour les prochains travaux, la circulation devra être basculée sur des voies déjà faites et celles dont la pleine utilisation est conditionnée à la réception, dans deux semaines maximum, du côté Ouest du boulevard du 13 janvier. Déjà, on peut savourer la rue de Paris, la rue Krha, la rue Kamé, les rues de la Gare et du Chemin de fer, la rue 37TKA, la rue de l'Eglise, le tronçon de Todman, etc. En attendant Rond point Port-Avépozo, le grand contournement de Lomé, la rue Tchamba...

VERBATIM Par Eric J.

Apaisement

La situation des droits de l'Homme préoccupe considérablement le gouvernement togolais depuis les élections présidentielles d'avril 2005 suite aux événements tragiques orchestrés en cette période. Des morts, des blessés graves comme légers, des déplacés, des exilés, etc, ainsi se présentait le bilan des troubles prés et post électoraux qui sont, en réalité, les conséquences collatérales des cycles de violences depuis les années d'indépendance du pays. Face à cette situation, plusieurs associations de défense des droits de l'Homme à travers le monde entier ont violemment réagi pour réclamer la lumière sur tout ce qui s'était passé afin que les responsables soient punis et les victimes dédommagées. Les enquêtes officielle et indépendante ouvertes n'ont permis d'apaiser les populations au sein desquelles règne un climat de tension permanente et de peur.

Pour calmer les esprits, le Président de la République a créé en février 2009 une Commission Vérité Justice et Réconciliation (Cvjr) chargée de faire la lumière sur les violations des droits de l'Homme dans le pays depuis 1956 jusqu'en 2005. Sa mission est de déterminer, à travers des rapports circonstanciés et détaillés, les causes, l'étendue et les conséquences des violations des droits de l'homme et des violences dans notre pays. Son installation, c'était en mai 2009, soulignait le Chef de l'Etat, « marque l'étape majeure de notre volonté commune, mainte fois exprimée, de lutter contre l'impunité et pour la consolidation de l'Etat de droit ».

Depuis deux ans, la Cvjr travail d'arrache-pied pour accomplir une mission difficile mais importante pour le salut du peuple togolais. Néanmoins, les autorités togolaises restent persuadées qu'il faut mener d'autres actions significatives pour montrer leur bonne foi à réconcilier les Togolais entre eux. Le passage à l'Examen périodique universel est un signe précurseur de cette volonté. Il suffit de parcourir le texte approuvé pour s'en rendre compte.

En début de semaine, un communiqué surprenant de la gendarmerie nationale est tombé tel un couperet sous nos yeux. Il indiquait qu'« au cours d'une patrouille de routine, le lieutenant Palou Péhézi a infligé des traitements inhumains et dégradants à plusieurs individus interpellés pour vente de carburant à la sauvette dans plusieurs points de la capitale et ses environs. Contre toute attente, et en violation des procédures en vigueur, l'officier de gendarmerie en cause a entrepris d'arroser les personnes interpellées avec le carburant saisi, occasionnant parfois des brûlures graves dans les parties génitales. ... Dès que ces faits graves ont été portés à la connaissance de la Gendarmerie nationale, l'officier fautif a été immédiatement mis aux arrêts. Les dispositions ont été prises pour que les sanctions prévues par les textes soient appliquées avec une rigueur extrême. » Manifestement, il s'agit d'un grand pas franchi que tout le pays a apprécié et demandé son renouvellement à chaque fois que des citoyens sont lésés aussi bien par les corps habillés que par des individus indécents.

Autant donc de gestes d'apaisement qu'il faudra protéger pour rompre définitivement avec l'impunité sous toutes ses formes dans notre petit lopin de terre. Pour appuyer l'autorité dans cette démarche citoyenne, l'on doit éviter d'entretenir délibérément le climat de peur et de règlement de compte par des propos, actes et écrits incendiaires. Au nom de l'apaisement.

Pour éviter la dégradation des nouvelles routes

Halte aux actes des marcheurs professionnels et Cie !

Il s'agit d'en appeler à l'esprit citoyen des contestataires de la République. On est en droit de rejeter tout ce qui se fait, même de bien. Mais il faut garder sa tête sur les épaules pour comprendre que tout ce qui est public n'appartient pas aux seuls dirigeants du moment. Au demeurant, Eyadéma serait parti avec tout le chapelet de "réalisations" qu'on lui collait pour rester dans sa magnanimité. Visiblement fier de son job des samedis, entre Bè et la plage, un marcheur a voulu brûler son pneu sur la partie nouvellement refaite du boulevard du 13 janvier. Et a persisté à contester quand on a voulu lui faire entendre raison. Ignorant qu'un tel acte sur la chaussée est une belle occasion pour qu'elle se défonce rapidement à l'endroit précis.

Quant aux "citoyens à part entière" qui jettent déjà leurs



ordures ménagères dans les caniveaux en construction... Hum, le pays a de quoi se lamenter pour ses fils !

Les 3 façons de prendre les marchés

Avec la trouvaille du ministère des TP de publier tous les avertissements, mises en demeure et suspensions qui frappent les entreprises défaillantes, on s'est demandé par quelle alchimie certaines (surtout nationales) sanctionnées par-ci arrivent à gagner d'autres marchés par-là. D'aucuns y voient de hautes complicités. Mais le ministre des TP veut juste se fier aux trois manières d'octroyer les marchés. Primo, quand les travaux à faire doivent être financés par le budget général de l'Etat, tout se fait par appel d'offres avec ses exigences de pause pour étude et approbation. Et c'est vrai, « les procédures sont longues, mais elles sont incompressibles si on doit respecter le code des marchés publics », selon les mots de Tchamdja Andjo.

Secundo, l'argent est donné par des bailleurs de fonds. Ceux-ci appliquent leurs procédures propres. Ici, les entreprises

nationales ont des difficultés à constituer le chiffre d'affaires fixé. En plus du défaut d'expérience, pour des unités qui ont désappris durant 15 dernières années. Souvent, le ministère décroche, en leur faveur, une sous-traitance de 20-25% du marché.

Tertio, les entreprises proposent des préfinancements. Elles soumettent leurs services et l'argent d'exécution. Ceci exclut la publicité par appel d'offres. L'exemple de la chinoise SNCTPC qui fait Rond point Port-Avépozo, le grand contournement de Lomé. Et le contournement d'Alédjo et de Défalé. Idem pour Ebomaf qui dispose des facilités de préfinancement. L'offre doit être la moins-disante. Ici, l'Etat ne contrôle que la qualité des travaux par rapport aux coûts proposés. Toujours sous le regard vigilant du ministère des Finances qui juge favorables le taux d'intérêt et la période, relativement au service public de la dette.

Brèves Santé

Vers un vrai vaccin contre l'hépatite C

Un vaccin d'un genre nouveau s'est révélé efficace contre l'hépatite C chez les souris et les singes. Cette première réussite est prometteuse à plus d'un titre. D'abord parce qu'il n'existe actuellement aucun vaccin contre cette maladie, qui toucherait aujourd'hui environ 200 millions de personnes dans le monde et qui devient souvent chronique. (Depuis cette année existent deux médicaments, inhibant la multiplication du virus, le Boceprevir et le Telaprevir, qui viennent de recevoir une autorisation temporaire d'utilisation.) Ensuite parce qu'elle repose sur une stratégie innovante : la réalisation d'une sorte de faux virus synthétique, chimère d'un rétrovirus infectant la souris dont on a retiré le matériel génétique et de protéines du virus de l'hépatite C, le VHC. Appelée VLP (Virus-Like Particle), cette particule virale n'est pas la première du genre. On utilise déjà des VLP, notamment contre les papillomavirus responsables du cancer de l'utérus.

Pauvre d'Hugo

Opéré fin juin d'un cancer, le président vénézuélien Hugo Chavez est apparu lundi à la télévision publique, les cheveux entièrement rasés. Vêtu d'un costume sombre, arborant de fines lunettes, Chavez, de bonne humeur, s'est permis au détour d'une phrase, une légère boutade sur sa nouvelle apparence. "C'est mon nouveau look", a-t-il lancé. "La chimiothérapie est un traitement qui attaque tout le corps et la chute des cheveux est normale". Il a juste précisé avoir eu recours à un coiffeur pour lui raser la tête pour ne pas apparaître partiellement chauve. Rentré à Caracas le 23 juillet, après avoir subi une première série de séances de chimiothérapie à Cuba, Hugo Chavez, 56 ans, n'en est qu'au début de son traitement. D'autres séances seront nécessaires. Si le président vénézuélien a repris ses activités, il n'en demeure pas moins fragile. Son emploi du temps a été quelque peu modifié. Chavez se ménage. Connus pour occuper le devant de la scène de manière frénétique depuis sa prise de pouvoir en 1999, le chef d'Etat du Venezuela sait qu'il va devoir encore ronger son frein...

Une bactérie qui risque de faire parler d'elle

Elle s'appelle Salmonella Kentucky, et son nom pourrait ne pas rester inconnu très longtemps. Une étude internationale menée par les chercheurs de l'Institut Pasteur, de l'INRA et de l'Institut de veille sanitaire démontre que cette bactérie se développe de façon inquiétante, tant par la fréquence des infections qu'elle provoque que par leur localisation géographique, mais surtout par la résistance qu'elle développe aux antibiotiques censés la combattre. Les salmonelles sont une des premières causes d'infections alimentaires chez l'homme. Cette souche spécifique a été repérée chez des voyageurs de retour d'Egypte, du Kenya et de Tanzanie, en 2002. Si la bactérie a alors attiré l'attention des scientifiques, c'est parce qu'elle présentait une résistance notamment aux fluoroquinolones, l'antibiotique utilisé pour traiter les infections sévères à salmonelles. Dans les années qui ont suivi, les chercheurs ont constaté la multiplication du nombre de cas. Parallèlement, la zone de contamination s'est élargie, passant de la seule Afrique du Nord-Est et de l'Est à l'Afrique du Nord et de l'Ouest et au Moyen-Orient.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

17 milliards Cfa de prêts enregistrés par les banques togolaises fin juillet

Jean Afolabi

Les banques et établissements de crédit de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont enregistré, au cours de la période du 20 au 26 juillet 2011, un total de prêts de 42,000 milliards de francs Cfa, et autant pour les emprunts. Ces prêts et emprunts sont à une semaine, à deux semaines et à un mois, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Globalement, ils sont assortis d'un taux moyen pondéré fixé à 3,84% et d'un taux minimum à 2,75%. Le taux maximum a été porté à 5,50%.

De loin, les banques togolaises ont enregistré les plus grosses

opérations, avec 17,000 milliards de francs de prêts, pour 2,000 milliards de francs d'emprunts. Les premiers sont à une semaine (14,500 milliards de francs) et à deux semaines (2,500 milliards de francs), tandis que les 2,000 milliards de francs d'emprunts sont uniquement à un mois. A une semaine, les prêts sont flanqués des taux moyen pondéré, minimum et maximum respectivement de 3,42%, 2,75% et 5,50%. Et à deux semaines de 5,05%, 4,50% et 5,50%. Les emprunts, à un mois, sont à 4,90%, 4,50% et 5,50%.

Viennent ensuite les établissements du Mali avec 9,500 milliards de francs de prêts, entièrement à une semaine, pour 5,000 milliards de francs

d'emprunts à une semaine (4,000 milliards) et deux semaines (1,000 milliard), puis la Côte d'Ivoire (7,000 milliards et 4,000 milliards). Au cours de la même période, les banques béninoises ont enregistré le plus d'emprunts, 14,000 milliards de francs, contre 6,000 milliards de francs de prêts. Elles sont suivies par celles du Burkina Faso, avec 10,000 milliards de francs d'emprunts et seulement 1,500 milliard de francs de prêts et du Sénégal (7,000 milliards de francs d'emprunts, 1,000 milliard de francs de prêts). La Guinée-Bissau n'a enregistré aucune opération, alors que le Niger a fait 800 millions de francs de prêts et autant d'emprunts.

Perspectives économiques au sein de l'UEMOA

La crainte d'une décélération de la croissance en 2011 et 2012

La crise politique en Côte d'Ivoire a affecté le bon déroulement de l'activité économique au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), au cours des premiers mois de l'année 2011. Cette situation pourrait compromettre la réalisation des perspectives de croissance de 4,5% et 5,3%, initialement prévues pour l'Union en 2011 et 2012 respectivement, indique la Note d'information 2è trimestre de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Selon les estimations du Fonds monétaire international (Fmi), en avril dernier, l'économie ivoirienne devrait enregistrer une croissance négative de 7,5% en 2011, due notamment à la quasi-inactivité observée au cours des premiers mois de l'année.

La période récente est marquée par la fin de la crise politique en Côte d'Ivoire et par le bon déroulement du processus démocratique dans les autres pays,

notamment au Bénin et au Niger. Dans un tel contexte, les actions visant le renforcement des performances des filières agricoles, l'assainissement des finances publiques et l'amélioration de l'environnement des affaires, devraient favoriser une progression rapide de l'activité au sein de l'Union pendant les prochains mois, souligne la Note.

Les risques pouvant peser sur la croissance économique de l'Uemoa portent autant sur les facteurs d'ordre interne qu'externe, notamment : la volatilité des cours des matières premières, qui pourrait induire une instabilité des recettes budgétaires et perturber le bon déroulement de l'exécution des projets d'investissement ; le reflux des appuis financiers extérieurs, notamment l'aide au développement, en liaison avec les mesures de réduction des déficits budgétaires engagées par certains pays donateurs ; la baisse des transferts des migrants, imputable

à l'augmentation du chômage dans les pays d'accueil des travailleurs émigrés. Il est également évoqué les difficultés d'organisation de la campagne de commercialisation agricole, en raison de la lenteur dans la mise en oeuvre des réformes requises, et la persistance des déficits dans la disponibilité de certains facteurs de production, en particulier l'énergie électrique.

La décélération, en glissement annuel, de la masse monétaire observée depuis le dernier trimestre 2010 s'est poursuivie durant le premier trimestre de l'année 2011. Le rythme annuel de progression de la liquidité globale est passé, en effet, de 15,4% à fin décembre 2010 à 12,7% à fin mars 2011, après avoir atteint 18,1% en septembre 2010. La relance de l'activité économique restera également tributaire, dans certains pays, de la consolidation de la stabilité socio-politique, et de leur aptitude à accélérer le processus visant à améliorer le climat des affaires.

EPU / L'évolution des droits humains vue par le pouvoir de Lomé (3^{ème} partie)

Seulement 11,73% de la population rurale disposent de latrines en 2010

B. Droits économiques, sociaux et culturels

1. Droit à un environnement sain

L'article 41 de la constitution réaffirme le droit de tout citoyen à un environnement sain. Ainsi, le Togo s'est doté d'un ministère en charge de l'environnement et est partie à plusieurs instruments juridiques internationaux relatifs à la protection de l'environnement. Il a également adopté plusieurs textes nationaux y relatifs notamment la loi n° 2008-005 du 30 mai 2008 portant loi cadre sur l'environnement ; la loi n° 2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier et la loi n° 2009-001 du 6 janvier 2009 portant sur la prévention des risques biotechnologiques.

Il est mis en place des institutions telles que la commission nationale de développement durable chargée de suivre l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques de développement ; l'agence nationale de gestion de l'environnement pour appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de l'environnement définie par le gouvernement dans le cadre du plan national d'action environnementale ; un fonds national pour l'environnement ; un fonds national de développement forestier et des commissions consultatives des ressources forestières.

En 2007, le gouvernement a signé avec l'agence française de développement, une convention de financement au titre du Projet d'Environnement Urbain de Lomé. Ce projet a pour objet le dragage des lagunes de Lomé, l'allocation de matériels roulant pour le ramassage des ordures ménagères et l'organisation des campagnes de sensibilisation à la citoyenneté responsable. Il a reçu un fonds additionnel de la part de l'UE. Malgré ces efforts, la gestion des questions environnementales reste un défi

majeur en milieu rural et urbain.

2. Accès à l'eau potable

En vue d'atteindre l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) 7 «eau potable et assainissement», le Togo a entrepris plusieurs actions notamment le vote du code de l'eau, la création d'une société de patrimoine et l'adoption de la politique nationale de l'eau par décret n° 2010-099/PR du 4 août 2010. Ainsi l'accès à l'eau potable est reconnu au Togo comme un droit humain fondamental. Des actions visant l'accès des populations à l'eau potable ont permis de faire passer le taux de desserte en eau potable de la population rurale de 28% en 2000 à 40% en 2010, celui du milieu semi-urbain de 24% à 29% et celui du milieu urbain de 38% à 49%. La réalisation en cours de plus de 841 forages et la réhabilitation de 117 autres en milieu rural renforceront les performances du pays dans la satisfaction de ces droits fondamentaux.

En matière d'assainissement de base et d'hygiène, le pourcentage de la population rurale disposant de latrines est passé de 10% en 2000 à 11,73% en 2010. D'autres actions sont entreprises en particulier en matière d'assainissement collectif.

3. Droit à l'alimentation

La mise en œuvre de la stratégie de relance de la production agricole depuis 2008 et la subvention par l'Etat des engrais et semences a permis de dégager en 2010 un excédent céréalier de 106.513 tonnes dont 82.973 tonnes de maïs et 26.871 tonnes de sorgho. L'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (ANSAT) permet de réguler les prix des denrées de première nécessité. En dépit de ces efforts, des disparités dans l'égal accès au droit à l'alimentation demeurent.

(suite à la page 5)

SANTE

Par Maurille Aféri

La peste porcine africaine

En janvier et février de cette année 2009, la peste porcine africaine apparaissait dans la préfecture de Danyi (Togo), très vite maîtrisée. Mais la deuxième moitié du mois d'août et début septembre elle récidive à Atikponou, au sud-est de Lomé, dans le Vo, et ses environs. Selon les autorités, toutes les dispositions avaient été prises pour circonscrire et éradiquer le mal dans la région, pourquoi pas dans le pays. Malheureusement cette année encore dans le canton d'Agoè, particulièrement dans le village de Sogbossito.

Que fait-on pour prévenir et contrôler cette maladie?

Il n'existe aucun traitement décrit dans la littérature scientifique ni aucun vaccin contre cette maladie. Dans les pays indemnes de peste porcine africaine, la prévention dépend de mesures d'importation rigoureuses garantissant l'absence d'introduction de porcs infectés vivants ou de produits qui en sont issus dans les zones indemnes. La prévention passe également par

l'élimination correcte des déchets alimentaires recueillis dans les avions, les bateaux ou les véhicules provenant de pays infectés. Dans les zones endémiques, il est difficile d'éliminer le réservoir naturel que constituent les porcs et autres mais la lutte contre les vecteurs, les tiques molles, est importante pour prévenir la maladie. Il faut également veiller à ce que les porcs sensibles ne reçoivent pas de viande de

phacochère ou d'animaux infectés. Tous les programmes d'éradication fructueux ont reposé sur la rapidité du diagnostic, l'abattage et l'élimination de tous les animaux se trouvant dans des bâtiments contaminés, le nettoyage soigneux, la désinfection, la désinsectisation, le contrôle des mouvements et la surveillance.

(à suivre)

Transport aérien

Air France pour sauver Air Ivoire

Le président directeur général d'Air France, Jean-Cyril Spinetta a annoncé un plan de relance économique pour Air Ivoire, qui sera pilotée par sa compagnie. Au cours d'une rencontre, vers fin juillet, avec le président Alassane Ouattara à Abidjan, le patron d'Air France a assuré que sa compagnie participerait "dans les meilleurs délais" à la relance économique de Air Ivoire. Il a par ailleurs indiqué que le capital se partagerait entre l'Etat ivoirien (majoritaire), Air France (en tant que partenaire stratégique), et d'autres actionnaires privés. Pour lui, Air Ivoire s'activera, dans un premier temps, à développer un réseau inter-régional et ne se confrontera

pas à la concurrence d'Air France, mais bien au contraire, elle pourrait lui amener des passagers pour ses vols Abidjan-Paris qu'elle opère 6 fois par semaine. Cependant à terme, Air Ivoire pourrait se lancer sur des liaisons internationales.

La compagnie ivoirienne, criblée de dettes, a cloué au sol ses avions depuis plusieurs mois. Elle emploie 435 personnes. En tout début du mois de juillet dernier, ceux-ci avaient perçu deux mois d'arriérés de salaires - sur un total de 5 mois d'impayés. Le capital d'Air Ivoire est aujourd'hui détenu à 49,5% par l'Etat Ivoirien et 50,5% par le Groupe Atlantique, propriété de l'homme d'affaires Bernard Dossongui.

Besoin d'équivalence des diplômes dans l'espace CEDEAO

Des experts de la région valident le rapport de faisabilité à Lomé

Des experts des quinze pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), du 3 au 6 août 2011 à Lomé, sur le rapport final de faisabilité de l'équivalence des diplômes délivrés dans les Etats respectifs. La Cedeao seule héberge en elle trois systèmes éducatifs, à savoir francophone, anglophone et lusophone, dont la structuration diffère d'une zone à une autre. Ce qui constitue un frein au programme d'intégration et de libre circulation tant prôné par la Communauté. Le médecin du Togo, l'ingénieur de la Gambie ou l'enseignant du Cap-Vert qui voudraient exercer dans une zone autre que les leurs devront inévitablement se confronter à des difficultés. D'où toute l'importance que la Cedeao accorde au programme d'équivalence des diplômes entre Etats membres.

«Au moment où nous prônons la libre circulation des biens et des personnes, il est impérieux et urgent que les diplômes obtenus dans le même espace aient des mécanismes de reconnaissance et d'équivalence. Cette approche facilitera d'une part le déplacement de la main d'œuvre entre les pays et d'autre part, la mobilité des étudiants qui pourraient faire les études et les formations dans les pays de leur choix avec des avantages comparatifs», déclarait à l'ouverture de la réunion de Lomé, mercredi, le conseiller technique du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche. De plus, au niveau africain, en mai dernier, la Conférence des ministres de l'Education d'Afrique (COMEDAF IV) validait à Nairobi, au Kenya, la version révisée de la Convention régionale sur la Reconnaissance des Etudes et des Certificats, Diplômes, Grades et autres Titres de l'enseignement supérieur dans les pays du continent. En tant qu'entité régionale, la Cedeao ne pouvait se mettre en marge d'une telle dynamique, alors que ses ministres de l'Education avaient déjà, en mars 2009, débattu du sujet.

Pour l'heure, l'adoption du système Licence, Master, Doctorat (LMD) par les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) constitue la seule approche des Francophones de la région avec l'architecture des diplômes délivrés dans les pays anglophones, a souligné le représentant du ministre François Galley. Entre eux, ils disposent déjà du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES), qui constitue un cadre assez fiable de reconnaissance et d'équivalence des diplômes. Mais, à la Cedeao, on estime que pour un partenariat diversifié et une synergie d'actions entre les acteurs, il faut aller au-delà.

Aussi, les chefs d'Etat ont-ils adopté, en 2003, la Convention sur l'équivalence des diplômes et ses protocoles, et mis en place un comité ad hoc afin de conduire le processus devant aboutir à un cadre légal sur les équivalences des diplômes dans l'espace Cedeao. A

l'issue de ses travaux, fin septembre 2010 à Cotonou, au Bénin, le comité ad hoc a pondu un Rapport à soumettre aux experts. L'étude des trois zones linguistiques au sein de la Cedeao révèle au moins «un certain degré d'uniformité dans le nombre cumulé d'années dans les systèmes éducatif des Etats membres». Le rapport souligne en revanche une diversité des conditions d'admission, de la durée des études et des systèmes d'accréditation et d'examen aux différents acteurs de l'éducation. Pendant que l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur dans les pays francophones est harmonisée

sous l'égide du CAMES – qui couvre 16 pays africains, par exemple –, celui des pays anglophones et lusophones est dit soumis à des mécanismes internes.

En ce qui concerne les examens/évaluations des étudiants, l'étude souligne qu'il n'y a pas d'organismes régionaux d'examen à tous les niveaux du système éducatif du bloc francophone. Les examens du primaire, secondaire et tertiaire sont tous soumis à des mécanismes internes à chaque pays. Par contre, le Conseil ouest africain des examens (WAEC, West Africa Examination Council) qui conduit actuellement les examens du

secondaire dans les cinq pays anglophones a été jugé le plus expérimenté et outillé pour effectuer un examen régional, en particulier au niveau secondaire.

Il est finalement recommandé que les cycles primaire et secondaire de tous les Etats membres de la Cedeao devraient être harmonisés en termes de durée et de niveau d'études, étant donné que le cycle pré-universitaire tend à déterminer le niveau de compatibilité d'un système avec un autre. La Communauté pourrait envisager l'élargissement de la WAEC aux sections anglais, français et portugais qui devrait conduire les examens des diplômes d'études

secondaires pour les pays francophones et lusophones, en plus des pays anglophones où cela existe déjà. Les sous-secteurs technique/professionnel et la formation des enseignants devraient également être harmonisés dans toute la sous-région en termes de charge de crédit, de l'exigence de l'obtention des certificats et de conditions d'admission. Il devrait en être de même pour le Bachelor (ou encore Licence), Master et Doctorat dans la Communauté, notamment en ce qui concerne les conditions d'entrée, la charge de crédits, la durée et le système de classement.

Il est par ailleurs recommandé à

la Cedeao de s'inspirer de l'expérience du CAMES pour la mise en place d'un organisme de réglementation pour les établissements d'enseignement supérieur qui devrait servir de centre de coordination et faciliter l'accréditation des institutions et des programmes d'études. Entre-temps, fin 2011, les organes statutaires (Conseil des ministres, Parlementaires, Chefs d'Etats) devraient avoir adopté le rapport du comité ad hoc. A l'échéance de septembre 2012, la mise en œuvre des recommandations du comité devrait effectivement démarrer.

Pour avoir opté pour une nouvelle patrie

Soixante quatorze citoyens perdent la nationalité togolaise

Un total de soixante quatorze concitoyens, résidant en Europe, a été autorisé à perdre la nationalité togolaise au profit d'une autre, ceci conformément aux textes en vigueur. C'est l'objet d'un décret pris mercredi en conseil des ministres. La décision est en effet prévue par le Code de la nationalité togolaise institué par l'ordonnance n° 78-34 du 7 septembre 1978, qui donne la possibilité pour les ressortissants togolais d'obtenir du gouvernement l'autorisation de perdre la nationalité lorsqu'ils auront volontairement

décidé d'en acquérir une autre.

Ils sont, pour le grand nombre, résidents en Allemagne où certains sont nés, et pour le petit nombre en Hollande et en Suisse. Ayant reçu la promesse de naturalisation, ou acquis la nationalité étrangère par voie de naturalisation, l'acquisition de la nouvelle ne pourra être effective qu'autant que les bénéficiaires auront justifié de la perte de la nationalité togolaise, avec décision officielle des autorités compétentes à produire à celles de leur pays de résidence, a expliqué

le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Me Tchitchao Tchilim. En retour, précise le décret, la renonciation à la nationalité togolaise ne peut être conférée aux bénéficiaires qu'après restitution des documents officiels délivrés par l'Etat, notamment le certificat de nationalité, la carte d'identité nationale, le passeport et tout autre document consulaire. C'est à ces conditions seulement que le décret pris à leur sujet devra être notifié par les ambassades et consulats du Togo aux bénéficiaires.

Un nouveau plan de numérotation téléphonique le 7 août

Le Togo passe à 100 millions de numéros à 8 chiffres

Plus que 24 heures et les abonnés téléphoniques auront perdu l'usage de leurs numéros. Enfin, ceux utilisés actuellement. En échange, ils auront acquis un nouveau, à 8 chiffres, cette fois, au lieu de 7. La modification s'opère uniquement avec le premier chiffre, qui se transforme en deux chiffres. Les autorités ont senti la nécessité d'opérer ce changement face à la consommation rapide des numéros par les abonnés.

Officiellement, on estime à 600 000 numéros consommés par an par les opérateurs mobiles. Et les numéros réservés pour les services mobiles ont été consommés à la vitesse telle qu'à la fin 2010, il n'en restait qu'un

petit million. «A ce rythme, à l'horizon 2012, le Togo ne disposera plus de numéros pour ses services téléphoniques», a expliqué la ministre Cina Lawson des Postes et télécommunications. Devant l'urgence, et en accord avec les opérateurs du secteur, un nouveau plan de numérotation à 8 chiffres a été concocté, portant ainsi la capacité à 100 millions de numéros. Contre 10 millions pour la numérotation à 7 chiffres adoptée en mars 2001.

Le basculement sur le nouveau plan est prévu pour le **dimanche 7 août 2011 à 0h00 GMT**. Il permettra «non seulement d'augmenter la capacité du plan national de

numérotation du Togo, mais aussi d'identifier plus aisément les différents services, les zones d'appel et les opérateurs», indique la ministre Lawson. On pense également que ce sera des opportunités d'affaires qui s'offriront aux fournisseurs de services, en disposant désormais de plus de numéros.

A chaque abonné de se mettre à la tâche le samedi soir ou le dimanche matin pour le changement des numéros du répertoire de son téléphone ! Si vous avez deux, ou trois, et des centaines de numéros, alors là...

Modalités de passage aux nouveaux numéros

A- Pour **Togo Telecom** (téléphonie fixe)

Il faudra désormais placer 2 devant l'ancien numéro.

B- Pour **Togo Cellulaire** (Togocel), si le numéro commence par :

9, remplacer par 90

0 ou 8, remplacer par 91

7, remplacer par 92

C- Pour **MOOV**, si le numéro commence par :

0, 6 ou 8, remplacer par 98

5, 7 ou 9, remplacer par 99.

D- Pour les appels vers un numéro commençant par 800 (numéro vert), remplacer par 80 00.

Pour les appels vers un numéro

commençant par 801, remplacer par 81 00.

E- Les numéros d'urgence 117, 118 et 172 ne changent pas.

F- Les numéros de l'opération «Araignée» passent de 3 à 4. Ainsi, pour avoir le nouveau numéro «Araignée», remplacer le premier chiffre 1 par 12.

EPU / L'évolution des droits humains vue par le pouvoir de Lomé (3^{ème} partie)

Seulement 11,73% de la population rurale disposent de latrines en 2010

(suite de la page 4)

4. Droit à un logement décent

La stratégie nationale de logement (SNL) a été adoptée en 2003 et actualisée en 2007 compte tenu des réalités socioéconomiques du pays. La situation du secteur du logement est aujourd'hui précaire et se caractérise, entre autres, par : un régime foncier régi par un cadre juridique dépassé et inadapté faisant cohabiter le droit moderne et le droit coutumier ; une absence de promoteurs immobiliers ; une absence et/ou une obsolescence de documents d'urbanisme ; une cherté des matériaux de construction entraînant l'auto-construction à l'aide de matériaux précaires ; une rareté et une cherté du crédit immobilier et une absence d'institutions bancaires appropriées ; une production annuelle limitée à 10.000 logements face à des besoins nouveaux estimés à 23.000 logements par an.

L'objectif global de la SNL est de fournir, à l'avenir, un logement décent à tous surtout aux ménages à revenus faibles et intermédiaires. Elle est accompagnée d'un programme sectoriel d'investissements incluant un plan d'actions détaillé intitulé Programme national du logement (PNL) qui s'étalera de 2009 à 2013.

A ce jour, le gouvernement procède à la révision des schémas directeurs des villes principales, à l'élaboration des schémas directeurs des localités de plus de 5.000 habitants. Des avant-projets de lois portant code de l'urbanisme et de la construction et sur la promotion immobilière sont élaborés.

5. Droit au travail et à la protection sociale

a) Droit au travail

L'article 37 al 1 de la constitution reconnaît à chaque citoyen le droit au travail. Depuis 2003, le gouvernement a repris les

recrutements d'agents dans la fonction publique par l'organisation de concours et par l'intégration des agents non fonctionnaires. Les effectifs de la fonction publique sont passés de 24.576 agents en 2003 à 43.422 en 2010. De même, les textes relatifs aux programmes tels que le programme de volontariat national du Togo et le programme d'appui à l'insertion et au développement de l'embauche destinés à favoriser l'accès des primo demandeurs sur le marché de l'emploi, ont été votés en 2011.

Des textes d'application du code du travail sont à l'étape de validation. Un cadre de dialogue tripartite permanent (gouvernement, patronat, travailleurs) et l'agence nationale pour l'emploi sont mis sur pied. Ces différentes mesures ont pour finalité l'amélioration des conditions de travail et la gestion consensuelle du monde du travail.

Dans le cadre du plan de réforme de la fonction publique lancée depuis la tenue des états généraux de l'administration publique en 2006, un projet de statut de la fonction publique est finalisé.

Malgré tous ces efforts, la situation de l'emploi reste préoccupante. Une enquête de la Banque Mondiale en 2005 a révélé que le taux de chômage est de 6,1% et celui de sous-emploi de 27,7%, soit plus de 33% de la population active en situation de précarité.

b) Protection sociale

Le Togo a adhéré aux conventions n°102, 121, 128, 130 et 168 de l'OIT concernant la sécurité sociale. Mais pendant longtemps, la sécurité et la santé au travail sont restées orphelines du fait du caractère inexistant, dépassé ou incomplet de la législation. Les lois portant code de la sécurité sociale et instituant une assurance maladie obligatoire au profit des agents publics, ont été votées le 15 février 2011.

(à suivre)

BASKETBALL/ FINALE DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Oumar Salou: "L'enjeu était différent"

Le 24 juillet dernier, Swallows s'imposait devant Fighters 68-52 en finale du championnat national de Basket-ball du Togo, conservant du coup le titre acquis l'année dernière. Oumar Salou, l'entraîneur des Hirondelles, dans une interview accordée à fraternitetogo.info, revient sur cette victoire et donne son point de vue sur l'ensemble du championnat.

G.V/Fraternitetogo

Une victoire en cette finale du championnat national. Seize points d'écart, était-ce un match facile ?

La partie n'a pas été facile. Nous sommes habitués ces compétitions. Jouer des matches sur 5 jours successifs nous est maintenant familier. Je constate que nos adversaires n'ont pas cette expérience. C'est ce qui a fait la différence.

Quel bilan faites-vous de la participation de votre équipe à ce championnat ?

Le parcours a été intéressant. Le championnat national était un pari, je l'ai gagné. J'en suis satisfait et heureux, même si il y a quelques jours nous avons perdu la finale de la ligue. C'était pour pouvoir mieux sauter après.

Lequel des matches a été le plus difficile pour vous ?

Dans le match contre Racing, nous avons été très éprouvés. Les autres matches, non. Contre Fighters au championnat de la ligue, l'enjeu était différent, les objectifs aussi.

Que dites-vous des performances des équipes des ligues hors Lomé ? Des matches trop faciles ?

Chacune de ces équipes a essayé de faire de son mieux mais il



faut avouer qu'elles n'ont pas les mêmes moyens que nous dans la capitale. Le travail technique et tactique qui se fait à Lomé ne l'est pas dans ces clubs. Il revient à mon sens à la direction technique de se pencher sur le sujet pour que les niveaux de jeu se rapprochent un peu.

A propos de ce match contre Fighters, on constate qu'entre celui-ci et le match du play-off,

il y a une très grande différence. Comment cela s'explique-t-il ?

Le play-off ne représentait pas grand-chose pour moi. L'enjeu, c'est le championnat national. Quand vous le gagnez, vous ouvrez la porte aux compétitions internationales. C'est hyper important pour nous. Voilà tout.

Faut-il dire alors que la finale du championnat de la ligue, vous l'aviez perdue volontaire-

ment ?

On ne peut pas perdre un match volontairement. J'ai expliqué que les objectifs étaient différents. Aujourd'hui, on a mis tous les moyens pour s'imposer. Il faut s'en tenir à cela.

Quel est le secret alors de la victoire au championnat national ?

C'est une affaire personnelle. Je ne puis rien vous en dire.

Golf/Open d'Akron

Woods "en pleine forme"

L'Américain Tiger Woods a estimé être physiquement aussi en forme qu'il y a quelques années, mardi, après avoir effectué un entraînement sur neuf trous en vue de l'Open sur invitation d'Akron, où il renouera avec la compétition à partir de jeudi.

"Je suis prêt à y aller, a affirmé l'ancien N.1 mondial tombé à la 28e place en raison de sa longue absence due au scandale de ses infidélités conjugales suivies de blessures. Les médecins m'ont donné le feu vert. J'ai repris l'entraînement il y a deux semaines. Tout va bien. Je me sens en forme, me voici donc de nouveau!"

Tiger Woods, vainqueur de 14 tournois du Grand Chelem, n'a plus fait de compétition depuis le 12 mai à cause de blessures au genou gauche et au tendon d'Achille gauche. Il n'a plus rien gagné depuis le Masters d'Australie fin 2009.

Au premier tour, le champion américain fera équipe avec le Nord-Irlandais Darren Clarke, vainqueur du dernier Open de Grande-Bretagne.

Vainqueur à sept reprises à Akron, Tiger Woods s'est déclaré satisfait de ses coups: "Je suis vraiment ravi. Les coups partent bien, sont bien nets. Les départs ont été aussi satisfaisants. Tout est en ordre de marche. Je dois continuer à travailler", a ajouté Woods qui avait envoyé un message d'encouragement et de conseils à Clarke avant le dernier tour de l'US Open.

Basket-ball: La Licence exigée aux entraîneurs

En 2014, aucun entraîneur sans Licence ne sera autorisé à entraîner un club de basketball sur le continent. Telle est l'une des décisions qui ont filtré de la réunion du Comité des entraîneurs de basket-ball, les 20 et 21 juillet en Egypte, au Caire.

En 2014, aucun entraîneur sans Licence ne sera autorisé à entraîner un club de basketball sur le continent. Telle est l'une des décisions qui ont filtré de la réunion du Comité des entraîneurs de basket-ball, les 20 et 21 juillet en Egypte, au Caire. "Pour ce faire, tous les techniciens qui veulent entraîner dans les clubs sportifs, devront passer par une formation", a recommandé Solofohery Angelot Razafiarivony, membre du bureau des entraîneurs en Afrique, de retour de cette réunion. Au cours de cette réunion, Solofohery Angelot Razafiarivony a aussi été élu parmi les 22 instructeurs nationaux et experts de la Fiba Afrique, premiers responsables de la formation de ces entraîneurs futurs licenciés. Pour améliorer les conditions de travail des instructeurs, du matériel didactique et des tenues ont été distribuées. Une aubaine donc pour le basketball malgache qui reste toujours accrocher à l'actualité.



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de Maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Mardi 09 Août 2011

08h 00 à 15h 00 : DTG, Super marchés le Champion et Marox.

Mercredi 10 Août 2011

08h 30 à 16h 00 : Dabarakondji, CEG Dabarakondji, Colas, Nétadi et Hôtel Bijou.

Vendredi 12 Août 2011

08h 30 à 16h 00 : Baguida, Gaglo Kpota, Séklé Kopé, Afanou Kopé, CEG Baguida et Togo Télécom Séklé Kopé.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

Education

Il ne fait pas toujours bon d'enseigner dans le privé

Etonam Sossou

La situation des enseignants du privé n'est pas toujours florissante au Togo. Zoom sur un secteur où la qualité des opérateurs et des conditions de travail laisse encore à désirer

Afin de répondre à un besoin de plus en plus grandissant et urgent en structures de formation, le gouvernement s'est trouvé obligé de libéraliser le secteur de l'enseignement, pour permettre aux personnes ayant la capacité, de créer et de gérer eux-mêmes des établissements scolaires et universitaires.

C'est ainsi que plusieurs hommes d'affaire s'y sont investis,

et s'en sortent plutôt bien. Cependant, dans un pays où le nombre d'enseignants formés est déjà très insuffisant, cet ordre d'enseignement va se tourner vers certains diplômés du secondaire et du supérieur, le plus souvent, sans aucune formation pédagogique ; recrutés uniquement sur la base de leur diplôme académique. Aussi, dans un pays où plus de trois diplômés sur cinq sont voués au chômage, ceux-ci ont vite vu une réelle opportunité ; mais seulement, doivent bien aussi accepter les caprices de ces promoteurs d'établissements qui pour la plupart ne sont que des hommes d'affaire à la recherche du profit. C'est ainsi

qu'à l'exception de quelques rares établissements sérieux, les salaires, déjà dérisoires se payent de façon très irrégulière. « on n'a pas de choix ; dans la mesure où on a rien trouvé de mieux ailleurs » nous lance un jeune enseignant de français titulaire d'une License en lettres modernes françaises ; quant à son collègue de mathématiques, il s'y est lancé avec d'autres raisons : « c'est le seul moyen pour moi de recruter des élèves pour des cours de répétitions que je propose à domicile » car ajoute-t-il « ces cours de répétitions en privé me rapportent quasiment le double de mon salaire dans cet établissement ». Avec le taux de chômage qui ne cesse de croître



dans le pays, il devient même déjà très difficile pour un jeune de se faire recruter dans l'un de ces établissements. A la veille des rentrées scolaires, chaque établissement met sur pied en interne une commission chargée du recrutement de ses enseignants ; et les critères de sélection diffèrent d'un établissement à un autre, comme

nous le confie ici Hyacinthe D., directeur des études dans un collège « nous nous attardons d'abord sur votre profil ; ensuite, nous faisons éventuellement appel à vous pour l'entretien ; si vous nous convainquez, vous êtes retenu » quant au traitement salarial, là aussi ça dépend de certaines choses ; Hyacinthe « cela dépend de votre niveau d'études

et aussi de la matière à enseigner. Cependant, nos tarifs horaires pour les vacataires varient entre 1000 F.CFA et 1500 F.CFA ; quant aux permanents, leurs salaires mensuels oscillent entre 40000 et 60000 F.CFA » cependant, il convient de préciser que ces salaires ne sont pas payés pendant les vacances annuelles de trois mois !

À côté de ces salaires dérisoires, il faut ajouter l'obligation infaillible de résultats à laquelle sont assujettis ces enseignants. Les établissements privés étant un peu comme des structures commerciales, seuls les bons résultats suffisent pour attirer un grand nombre d'élèves. Chaque enseignant se doit alors malgré la précarité, de donner tout le meilleur de lui-même s'il veut conserver son emploi ; surtout qu'ici, le licenciement n'est jamais abusif.

Le Hip hop et la publicité

Les causes des dérives langagières chez les jeunes

Au Togo, de nouveaux mots, de nouvelles expressions apparaissent tous les jours, tandis que certains mots disparaissent et sont même classés dans un registre dépassé et rétro. Les jeunes gens parlent d'une manière propre à eux. Certaines locutions qu'ils utilisent semblent intrusées et mis à part cette catégorie de personnes, d'aucuns n'admettent pas cette hétérogénéité et cette interférence entre l'éwé et l'argot français.

Ashley, bachelier de 20 ans, ne trouve pas ce langage convenable et encore moins drôle. La jeune fille pense que ce langage est le fruit d'une culture hip hop occidentale qui envahit nos médias. « Il y a une mixture hybride et bâtarde dans le langage des jeunes. Ils croient que le fait de parler de la sorte les rend inventifs, créatifs et à la page. Or, ils marchent sur les pas des rappeurs, qui à travers leurs textes expriment un mal-être. Les rappeurs s'adonnent à la violence verbale pour prendre des formes extrêmes de se faire entendre. Or, ils expriment un malaise propre à eux, à leurs conditions de vie et qui ne peut aucunement être valable pour les jeunes togolais en général. C'est une sorte de mimétisme aveugle qui leur donne l'impression de croire à une idéologie. Mais au fond, ils ne savent pas ce qu'ils sont en train de dire, de prouver et même pas à quoi ils croient au juste. De plus, au lieu de combattre ce phénomène de dérivation du langage, les médias jettent de l'huile sur le feu. Les sitcoms et les spots publicitaires réutilisent ce même langage pour que cela devienne une norme reconnue et admise par la société. Donc, la faute n'est pas seulement celle des jeunes, toute la société a sa part

de responsabilité », dit-elle.

Anis, 20 ans, pense que le phénomène mérite une réelle méditation. « S'il y a hic, c'est à la source qu'il faut en chercher les causes : la famille. La société tout entière est responsable. Les jeunes peuvent avoir une éducation sans défaillance, mais sont également aptes à acquérir de mauvaises habitudes lorsqu'ils sont en contact avec d'autres d'autant plus que certains mots familiers sont repris par les spots publicitaires et existent sur tous les supports médiatiques comme s'il s'agissait d'une norme appartenant à notre culture. Les jeunes gens ont non seulement des particularités langagières qui leur sont propres, mais ils s'adonnent volontiers à des dérives d'ordre verbal. Pourquoi ? A mon avis, cela est dû essentiellement au grand vide culturel. Comment un jeune meuble-t-il son temps surtout avec la démission parentale qui s'accroît jour après jour ? En général, après l'école, une jeune personne n'a pas un endroit fixe où aller. Donc, un jeune veut meubler son temps et il va dans les cybercafés, il erre dans les rues et fréquente des personnes de tout genre. Cela l'expose à moult dérapages dont les dérives langagières. Le vide culturel et idéologique les pousse à mimer et apprendre un lexique pareil. Lorsqu'il apprend ce langage tant connu chez les jeunes, il ressent une certaine fierté et une certaine satisfaction qui lui permet de sentir qu'il fait partie d'un groupe et cela lui permet d'avoir une certaine identité, bien qu'elle soit bâtarde », dit-il.

Joël, 20 ans, condamne également la famille et l'entourage pour ces dérives langagières. « Ce

qui rend ce phénomène encore plus grave, c'est que les parents continuent à faire la politique de l'autruche ! Ils n'accordent pas un intérêt aux premiers signes alarmants du dérapage de leurs enfants. Si un jeune a droit à une correction et si on lui explique dès la première bêtise que c'est faux, il va se remettre sur le droit chemin. Or, généralement, les parents laissent faire tellement ils sont débordés et le corps éducatif baisse les bras à son tour. Pis encore, l'on voit aujourd'hui des slogans publicitaires utiliser ce genre d'expressions hybrides et bâtarde pour être plus proche des jeunes, et ce, à des fins purement lucratives et commerciales. En outre, le vide culturel et l'absence d'encouragement et de loisirs poussent les jeunes à passer leur temps à inventer des futilités comme ces phrases qui riment et ces remarques tellement moches. Un jeune se sent partie prenante du monde juvénile « in » et branché en adoptant ce langage », dit-il.

Jeff, étudiant, 22 ans, trouve incorrect que l'on condamne de manière aussi massive ce langage. « Pourquoi tout cet acharnement contre le lexique juvénile, je ne comprends vraiment pas ? Pourquoi on trouve ces mots nouveaux bâtards et incorrects ? Cela sert pourtant à rendre la vie plus facile. C'est un langage bref et précis. Et puis je ne trouve pas où est le mal si je traduis en anglais un mot français et vice versa ! Il arrive qu'un mot nous échappe et le fait de le prononcer dans une autre langue fait l'affaire puisque le sens est le même. En outre, les phrases que les autres trouvent bizarres et vulgaires, sont sympathiques et cela sert à épicer l'ambiance ! Pourquoi alors en faire tout un plat ? », se demande-t-il.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1071
DE LOTO BENZ DU 27 Juillet 2011

Nous sommes le mercredi 03 Août 2011 et nous prenons part au tirage N°1072 de Loto Benz.

Comme toutes les semaines, le tirage de mercredi dernier a permis à plusieurs parieurs de gagner des gros lots et des lots intermédiaires.

A LOME, nous avons enregistré cinq lots de 500.000F CFA remportés respectivement sur les points de vente 7022 et 8221 et un gros lot de 1.000.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 6447.

Le point de vente 2135 situé à BADOU a quant à lui recensé un lot de 500.000FCFA

A KEVE, ATAKPAME et KPALIME nous avons recensé trois lots de 750.000F CFA dénombrés respectivement sur les points de vente 5958, 7104 et 7207.

Multipliez vos chances de gagner des gros lots, en achetant à 200 FCFA les tickets à trois chances de la Tranche Commune Entente 2011.

Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant ! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA !

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez :
- 500.000F CFA
- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire.

Vous pouvez également gagner lors du grand tirage qui aura lieu le 30 septembre 2011 des supers lots allant de 1.000.000 FCFA à 5.000.000 FCFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1072 de LOTO BENZ du mercredi 03 Août 2011

Numéro de base

25

74

63

04

13

Lisez désormais le Bi-Hebdomadaire L'Union sur
www.pa-lunion.com